

Chapitre 13

Migration et développement

Etude de cas dans le Tadla, la Haute Moulouya et Figuig

Mohammed Aderghal, Lahoucine Amzil

Introduction

Le fait migratoire, à travers ses différentes métamorphoses, impose de nouveaux défis aux responsables politiques. Depuis quelques décennies le discours sur les migrations internationales inclue la dimension du développement, et les organismes internationaux l'intègrent aussi comme composante dans leurs programmes. C'est le cas du Programme de développement durable à l'horizon 2030 qui fait de la relation entre migration et développement un élément de l'agenda politique des Etats. La même orientation est relevée chez l'OIM, le PNUD, la FAO, ou les organismes de coopération technique (AFD, GIZ, etc..). Mais la question qui se pose, c'est de savoir comment les décideurs dans les pays de départ des migrants inscrivent cette perspective de l'interaction entre migration et développement comme une priorité dans leurs politiques publiques ? Autrement dit, est ce que la ratification par les différents pays des conventions internationales sur les migrations ou les objectifs de développement durable, se traduit par des actions publiques concrètes qui au-delà de leur sectorialité, prennent en compte l'éventuel apport des migrants et leur participation.

La relation migration et développement relève de plusieurs registres : du politique à travers les dispositifs et les orientations de l'action publique en fonction des principes de gouvernance porteurs d'une manière de voir et d'exercer des Etats ; de l'action de la société civile dont la marge de manœuvre en termes d'actions au niveau local est sujette à des compromis de différents ordres, et de l'apport des migrants en termes de capital matériel et social dont l'effet peut être relevé au niveau des ménages et à une échelle communautaire et locale.

Partant du cas de l'articulation entre migration et développement agricole et rural, notre objectif dans cet article est de voir à partir de la situation dans 3 régions marocaines : i) comment les processus migratoires renvoient à des trajectoires territoriales spécifiques et s'articulent avec des transformations des systèmes agricoles et ruraux dont les moteurs sont multiples ; ii) dans quelle mesure les migrations à travers les transferts, les investissements et les actions collectives induisent des dynamiques de changement, et iii) comment les initiatives des migrants s'insèrent-elles dans les plis de l'action publique en rapport avec la gouvernance migratoire et le développement agricole et rural. Les matériaux empiriques, résultats des enquêtes quantitatives (300 ménages) et dires d'acteurs (entretiens semi directifs et ateliers régionaux), qui fondent notre analyse ont été collectés dans les 3 régions concernées par le projet H2020 AgruMig¹. Il s'agit

¹ Projet H 2020 AgruMig « Migration governance and agricultural & rural change in 'home' communities : comparative experience from Europe, Asia and Africa », (2019-2021), coordonné

de régions situées dans des contextes géographiques différents, plaine et piémont (Tadla et Dir de Béni Mellal), montagne et bassin intramontagnard (Haute Moulouya-Haut Atlas oriental) et oasis présaharienne (Figuig). Dans les trois régions la trajectoire des systèmes agricoles comme des processus migratoires ont pour toile de fond les conditions de transformations qui agissent dans l'ensemble des régions marocaines. On serait tenté de voir à un niveau global l'existence de nombreuses similitudes, mais une fois la focale réduite à un niveau local les différences apparaissent importantes. Les facteurs globaux de changement interagissent avec des réalités sociales et territoriales différenciées, et aboutissent à des configurations des systèmes sociaux et des formes migratoires spécifiques.

1. Migration et systèmes agricoles et ruraux. Les effets de contexte

Les causes des migrations, une construction autour des sécheresses et des inégalités sociales

Au Maroc, l'émigration interne et internationale a d'abord touché les populations paysannes dans des territoires ruraux confrontés aux contraintes liées à la disponibilité des moyens de subsistance, compte tenu du caractère aléatoire de l'agriculture vivrière à faible productivité et qui ne dégage pas suffisamment de surplus commercialisable. Cette faible productivité s'explique par des facteurs écologiques, (relief montagneux, pauvreté des sols et aridité du climat), rendus encore plus prégnants dans des contextes sociaux marqués par les inégalités d'accès aux ressources et l'absence d'opportunités d'emploi hors des exploitations familiales. Avant de devenir internationale, l'émigration à partir de ces territoires a d'abord été interne. Les flux étaient polarisés par les plaines où des aménagements hydro agricoles ont permis le développement d'une agriculture moderne productive et demandeuse de main d'œuvre, ainsi que par les centres miniers et les villes du littoral atlantique en plein essor économique.

Quand on regarde de près l'évolution dans le temps des mouvements migratoires, internes et internationaux issus des campagnes, on remarque que les pics importants sont marqués au lendemain des crises de sécheresse. Et nous avons dans les sécheresses des années 80 l'exemple de l'événement climatique sévère survenu dans un contexte où les filets de sécurité ont perdu de leur efficacité, et où la santé du système économique est encore conditionnée par l'état de l'agriculture. Dans un pays où l'agriculture continue à représenter plus de 14% du PNB tout en étant largement soumise aux aléas climatiques, il est normal que les crises qui l'affectent agissent sur les autres aspects de la vie économique et sociale du pays (Clément, 1995 ; Mari, 2017). Toute sécheresse suivie d'une baisse des productions céréalières a des effets qui se ressentent sur l'équilibre budgétaire chez un grand nombre de foyers, pas seulement à la campagne mais également en ville.

par School of oriental and African studies, Université of London (SOAS) , The Université Of Birmingham (UoB) et International Water Management Institut (IWMI). Au Maroc les travaux sont menés dans 3 régions, le Tadla (province de BéniMellal et Fquih Ben Salah), la Haute-Moulouya-Haut Atlas oriental (province de Midelt) et l'Oasis de Figuig (province de Figuig). L'équipe chargée du projet est constituée de chercheurs et doctorants géographes du Laboratoire « Ingénierie du Tourisme, Patrimoine et Développement durable » (LITOPAD) de l'Université Mohammed V de Rabat, coordonnée par Mohammed Aderghal.

D'aucuns considèrent que les crises agricoles et rurales se manifestent souvent par de nouvelles dynamiques sociales. A la campagne de nombreux exploitants vulnérables se voient astreints à abandonner l'activité agropastorale pour émigrer en ville ou à chercher sur les lieux une activité non agricole. Leur terre et leur cheptel vont consolider la richesse de ceux dont les moyens permettent de surpasser la crise. Mais c'est sur le volet développement rural que ces moments de crise ont été le plus éprouvants. L'arrêt de l'investissement de l'Etat dans les infrastructures rurales, scolaires et de santé a contribué à l'accélération de l'exode rural et sa massification. De 1982 à 2014 le taux d'urbanisation est passé de 42,7% à 60,3%. Ce qui signifie un dépeuplement des campagnes et un déplacement des foyers de départ de la migration internationale vers les villes. Le déclassément a surtout atteint le monde rural où en plus des disparités de revenus, sont relevés des incapacités plus grandes d'accessibilité aux services publics, à la qualité de la vie, aux biens d'équipement et à la logistique (El Aoufi, 2016). Cet état de fait du sous-développement est attribué à la non efficacité des mécanismes de redistribution des fruits de la croissance parmi les différentes couches de la société et entre les différents types d'espaces (Chatri et al., 2019). Ce que El Aoufi et al. (2016 : 36) qualifient d'absence d'effets de « ruissellement » due à « la rigueur budgétaire qui ne laisse pas de place aux actions de redistribution ». Le pays a enregistré des indicateurs de croissance positive le classant parmi les pays intermédiaires à économie en voie d'émergence. Entre 2000 et 2017 la croissance annuelle moyenne du PIB a été de 4,4%, tandis que le PIB par tête a progressé annuellement de 3,1% (OXFAM, 2019). Alors que paradoxalement l'indice de Gini est resté le même, autour de 0,395, durant toute la période entre 1998 et 2014 (Dalia et Ihnach, 2018). De même le PIB régional reflète une concentration de la richesse du pays dans les régions du littoral urbanisé du Nord et du Nord-Ouest. En 2020, les régions de Casablanca –Settat, Rabat-Salé-Kénitra et Tanger-Tetouan-Al Hoceima, concentrent 59,1% du PIB national, contre 40,9% pour l'ensemble des 9 autres régions (HCP, 2022.). L'inefficacité des stratégies de développement agit sur les perspectives d'avenir de larges couches de la population, notamment les jeunes ruraux, la catégorie qui a le moins profité des résultats des fruits de la croissance économique au cours des 2 dernières décennies. Compte tenu de l'état de la scolarisation dans la campagne, les jeunes ont des difficultés à poursuivre leurs études et à recevoir des formations adéquates qui leur permettent une insertion facile dans le marché de l'emploi. Les horizons de vie entre le douar et la localité la plus proche sont souvent bloqués et leur attente à avoir une vie meilleur ailleurs nourrit leurs aspirations à la migration (Chauffour, 2017).

Selon l'enquête mondiale Gallup (OCDE, 2017), entre 2010 et 2013, « les intentions d'émigration auto déclarés » sont importantes au sein de la population marocaine née dans le pays, 29% de la population totale enquêtée souhaitent s'installer à l'étranger, 45% chez les jeunes entre 15 et 24 ans, et 23% chez les femmes. Même si ces taux ne signifient pas que l'intention allait être suivie d'une concrétisation du projet, 14% des personnes ayant des intentions de migrer avaient un projet concret. Il n'en demeure pas moins que ces taux rendent compte d'un sentiment de frustration nourri par l'absence de perspectives claires en matière d'emploi et de moyen de vie, voire des libertés fondamentales. Ce que pointe du doigt aussi un rapport de l'IRES (2020) qui considère que les jeunes « se sentent exclus des bénéfices potentiels du changement et ne voient pas un avenir meilleur

se profiler à l'horizon, d'où leur désenchantement qui alimente leur souhait de quitter le Maroc à la conquête d'un bien-être hypothétique ailleurs ».

Trajectoires migratoires, dynamiques agricoles et territoires ruraux

La trajectoire migratoire dans chacune des 3 régions du projet AgruMig a un lien avec l'état des systèmes agricoles et les processus de changement qui les ont affectés durant les trois moments de l'histoire marocaine, précolonial, colonial et postcolonial. Sans aller dans le détail des mécanismes qui conditionnent ce lien, l'on peut dire qu'il s'agit d'une interaction dont les effets sont variables au niveau de deux séquences de la trajectoire des migrants. La première renvoie à leur départ qui provoque un bouleversement des structures sociodémographiques et de production dans les lieux d'origine. La séquence 2 correspond à l'effet retour en termes des nouvelles ressources matérielles et immatérielles des migrants drainés vers ces mêmes lieux. En prenant en compte, bien sûr, comment ces ressources sont valorisées pour lutter contre le déficit des moyens de subsistance, ou pour permettre une amélioration du cadre de vie, à l'échelle des ménages et des localités bénéficiaires des différents transferts des migrants.

- Le cas du Tadla

Dans la plaine du Tadla et son porteur, la construction du barrage Bin El Ouidane et sa mise en eau durant les années quarante, a entraîné le bouleversement du système agricole et spatial d'une plaine aride, longtemps utilisée comme parcours d'hiver, complémentaire des terroirs d'agriculture irriguée du piémont et des terroirs sylvo-pastoraux de la montagne. L'irrigation moderne introduite par la colonisation a fait du Tadla un des fleurons de la politique hydro-agricole marocaine. En témoignent l'importance de l'irrigation dans ses formes de grande hydraulique ou de la petite et moyenne hydraulique et le pompage, ainsi que la diversité et le volume des productions agricoles et agroindustrielles. Le Tadla contribue avec 20% de la production agricole des agrumes, 28% de betterave sucrière, 50% de grenadier et 85% de niora. La modernisation agricole de ces dernières décennies s'est matérialisée essentiellement par la diffusion de techniques nouvelles d'irrigation au goutte à goutte et des plantations fruitières qui ont conquis les terres des marges du périmètre irrigué, du piémont et de la montagne. D'une région exclusivement agricole, la plaine du Tadla s'est largement urbanisée et dotée d'un tissu économique complexe. Dans un premier temps, la reconversion d'anciens espaces agropastoraux en région hydro agricole moderne, la proximité du bassin phosphatier sont des facteurs géoéconomiques qui ont contribué à la faible propension des populations du Tadla à l'émigration internationale, contrairement à son caractère massif enregistré dans le Sous et le Rif. Des foyers anciens d'émigration vers l'étranger existaient, toutefois, dans les zones de montagne et de piémont (*Dir* de Béni Mellal) (Berriane et Aderghal, 2011). Il s'agit essentiellement de flux migratoires vers l'Algérie française, au début du siècle dernier, et des migrations de contingent dans les années 60 (Arab, 2009).

La progression des flux ne prit de l'ampleur qu'à partir de 1986 (Abou Laaz, 2001). Le Tadla est passé en peu de temps d'un espace faiblement touché par l'émigration à une des régions migratoires les plus réputées du pays.

Les flux d'hommes et de biens entraînés par le phénomène migratoire dans le Tadla et son pourtour montagneux ont eu un effet structurant sur les plans socioéconomique et spatial. Au début du déclenchement du phénomène il y eut un moment de déprise démographique, surtout dans les campagnes et les centres ruraux en gestation. Fut enclenché aussi un processus de mutation des structures agraires causée par les transferts fonciers et la vente des terres et du cheptel pour financer les projets migratoires. Ce vide laissé par les enfants du pays a été comblé par des populations venues d'autres contrées plus pauvres, la région n'étant pas en réalité déficitaire en termes d'offre d'emploi dans les secteurs agricoles et agroindustriels. A tout cela s'ajoute aujourd'hui la réinstallation d'anciens migrants, dont certains avec des projets d'investissements. Ce qui fait du Tadla actuel « un espace de brassage intense des populations » (Troin et al, 2002, p. 160). La diversité des profils récents des migrants internationaux nous éloigne du type rural issu d'une exploitation agricole en difficulté, et inscrivant l'émigration internationale dans une stratégie de survie et de soutien de la famille. Tout en continuant à marquer les espaces ruraux, l'émigration internationale dans la région s'est aussi urbanisée, et la hausse des flux ne reflète plus uniquement la crise de l'économie agricole, mais aussi celle des villes de la région. La base économique de ces dernières n'est pas en mesure de résorber la demande d'emploi croissante et de créer les conditions qui permettent de dissuader les jeunes à nourrir des aspirations migratoires.

- Le cas de la Haute Moulouya-Haut Atlas oriental

Dans cette région de montagne excentrique sur le plan géographique, les mutations économiques de la période coloniale n'ont pas déclenché de mouvements migratoires massifs. Alors que la région s'est ouverte à l'économie extractive des ressources naturelles, les paysanneries des vallées et montagnes étaient maintenues dans un équilibre précaire certes, mais qui ne rendait pas l'exode rural et/ou l'émigration vers l'étranger une nécessité vitale. Le mouvement migratoire va prendre de plus en plus d'ampleur, surtout dans sa dimension interne, quand la terre et l'eau, fondement même de l'existence de cette paysannerie, sont en partie accaparées par des exploitants entrepreneurs plus orientés vers la production de la pomme. Cette orientation capitaliste du système agricole encadrée par l'Etat a constitué un facteur déstabilisateur des économies et des communautés locales.

Mais même si tous les indicateurs socioéconomiques permettent de classer la région de Midelt comme répulsive, les flux migratoires n'ont pas pris pour autant une ampleur pour entraîner son dépeuplement spectaculaire.

C'est là une particularité relevée il y a quelques années, mais qui ne semble pas résister au temps. Les bouleversements agraires récents ont constitué des facteurs catalyseurs de l'émigration interne et internationale. Dans un premier temps les hommes sont engagés dans une mobilité circulaire pour le travail dans les chantiers du bâtiment des villes du nord, à laquelle les femmes se sont jointes plus tard en allant travailler dans les domaines modernes des cultures d'exportations des régions agricoles, Tadla, Basse Moulouya, Souss. Cette émigration d'abord temporaire a connu une double évolution : i) la tendance vers la fixation définitive dans les villes régionales ou lointaines, ii) la tendance des jeunes hommes et des femmes à émigrer clandestinement vers l'Europe.

Cette tendance migratoire s'est consolidée durant les dernières années. A l'opposé, la région s'est de plus en plus ouverte à l'investissement capitaliste dans l'arboriculture moderne, et d'importantes pressions sont exercées sur les ressources hydriques souterraines. La construction du barrage *Tamalout sur l'oued Ansegmir* affluent amont de la Moulouya, non seulement a entraîné le départ de nombreuses familles, mais a également soumis la terre à la spéculation des investisseurs urbains (Bouraqa, 2015).

- *Le Cas de l'Oasis de Figuig*

L'oasis occupe une position géographique entre chaînons de l'Atlas saharien, les Hauts plateaux et les plaines désertiques. Elle se réduit à un espace habité, cultivé et pâturé d'une vingtaine de km² qui correspond à ce qui était appelé durant le protectorat le « pays de Figuig » (Madani, 2006). Les faibles moyennes pluviométriques, 122 mm/an, limitent l'espace agricole aux terres irriguées par des sources artésiennes et des drains, *foggaguir*, creusés par les hommes (Bencherifa et Popp, 1992). Une région géographique où le fait frontière conditionne les mouvements des hommes et des biens, et qui depuis toujours a contribué à l'orientation des flux migratoires selon l'état des relations, entente ou conflit, entre les deux pays voisins, le Maroc et l'Algérie. La région a subi une emprise coloniale française sur le territoire à partir de l'Algérie bien avant la mise sous Protectorat du Maroc. La conséquence fut le déclenchement d'un mouvement migratoire en partie orienté vers l'Algérie comme première étape d'un périple dont la destination finale était la France.

L'ancienneté de l'émigration interne et internationale a eu un énorme impact sur le fonctionnement du système oasien. Non seulement l'oasis fut vidée de sa substance démographique, entraînant, par manque de main d'œuvre agricole, la mise en friche d'une partie des terres, mais également les formes d'adaptation développées par ceux qui sont restés n'ont pas trouvé échos dans les politiques agricoles, coloniales puis nationales. L'oasis continue à vivre sur un système agraire séculaire qui fonctionne au rythme d'une gestion traditionnelle de l'eau et de l'orientation vers la production des dattes et des cultures légumières et fourragères. Les seuls éléments du paysage oasien qui renvoient à une action de modernisation encadrée par l'Etat se limitent à des canaux d'irrigation bétonnés en remplacement des anciennes *séguia* en terre, et à des bâtiments des services agricoles, de l'ancien Centre des Travaux (CT) devenu Centre du Conseil Agricole dépendant de l'Office National du Conseil Agricole (ONCA). Cette limite en termes de développement a rendu le système agricole oasien très vulnérable et incapable de répondre aux besoins des populations. Les dynamiques récentes de ce système se manifestent, d'une part, par la déprise rurale à travers la mise en friche forcée d'une partie de l'espace productif dans la palmeraie, et de l'autre par l'ouverture de nouvelles terres de l'oasis à l'investissement agricole porté par des migrants de retour ou des figuiguis locaux.

Quel que soit le moment du déclenchement des migrations, les profils migratoires des 3 régions présentent des similitudes. Au départ, les migrations concernaient essentiellement des hommes jeunes d'origine paysanne qui partaient pour des motifs de travail et faisaient appel à des solidarités familiales et communautaires pour faciliter leur voyage et l'installation dans le pays d'accueil.

Parmi les causes déterminantes à l'origine des flux migratoires les plus citées, on trouve les conditions de vulnérabilité dans lesquelles les populations vivent. Une vulnérabilité attribuée à l'incapacité de l'agriculture à générer suffisamment de revenus en mesure de couvrir les besoins basiques, essentiellement alimentaires des populations, et aux économies rurales locales peu développées pour offrir des opportunités de travail décent. En effet, les migrations à partir des exploitations familiales au Maroc sont le résultat de l'impasse agricole et rurale qui est une situation extrême qui renvoie surtout au système d'agriculture pluviale (bour). Or les exploitations enquêtées dans les trois régions sont situées dans des contextes où l'eau et les ressources pastorales constituent les éléments fondamentaux des agrosystèmes, de plaine et du piémonts dans la région du Tadla, des vallées montagnardes dans le cas de la Moulouya-Haut Atlas oriental, et d'oasis présaharienne dans le cas de Figuig. Ce sont des exploitations où l'irrigation est bien présente et où les systèmes de culture ne dépendent pas exclusivement de la céréaliculture. Et quand elle est pratiquée, sa conduite se fait en irrigué dans l'oasis de Figuig, en pluvial et en irrigué dans le Tadla et la Moulouya-Haut Atlas oriental.

Dans les trois régions, les systèmes de culture se distinguent aussi par la pratique de l'arboriculture, le maraichage, les cultures fourragères et industrielles, dont les produits sont destinés au marché et les revenus censés couvrir les besoins du ménage, alimentaires entre autres.

L'impasse agricole se situerait alors à d'autres niveaux du système agricole. Il s'agit d'abord de la commercialisation, quand celle-ci est pratiquée au delà du souk local, elle implique l'intervention des intermédiaires et expose les prix à des logiques du marché que les exploitants ignorent. La possibilité des exploitants à accéder au marché et leur capacité à récupérer l'essentiel de la valeur ajoutée de leur produit peut faire la différence entre ceux qui maintiennent en équilibre leur trésorerie, et ceux qui évoluent vers une faillite programmée. Il s'agit ensuite de l'absence d'organisation et d'encadrement. Depuis la disparition des centres de travaux, remplacés par des antennes de l'ONCA, l'accès des petits paysans aux services de vulgarisation et d'encadrement technique est devenu difficile. Allant dans le sens de la théorie de subsistance (de Haas, 2010) la migration comme d'ailleurs la recherche d'autres revenus non agricoles fait partie d'un faisceau de solutions par lesquelles les familles cherchent à dépasser l'impasse agricole à laquelle les exploitations sont confrontées. La question qui se pose dès lors est de savoir dans quelle mesure la migration génère suffisamment de moyens pour soutenir un changement social tout en permettant au système agricole de conserver sa capacité de résilience.

2. Transferts et investissement, lutte contre la pauvreté et/ou contribution au développement

Le débat autour du lien entre migration et développement remonte au lendemain de la deuxième guerre mondiale, avec le questionnement sur comment les pays anciennement colonisés se trouvant dans une situation de sous développement rattraperaient les retards qui les séparent des pays occidentaux. Ceux là même qui les avaient colonisés. En rapport avec l'émigration, l'exportation de la main d'œuvre était considérée comme un vecteur de développement, dans la mesure

où elle est supposée permettre, à travers les transferts, le drainage de capitaux dont ont besoin les pays de départ. Mais cette perspective optimiste autour de l'ampleur que commençait à prendre l'émigration de la main d'œuvre n'était pas partagée. Si certains y voient une réponse normale au décalage de développement entre deux groupes de pays, d'autres y voient au contraire une reconduction des rapports de domination des pays industriels sur les pays aux économies encore sous développées (Piché et al, 1982). La synthèse faite par de Haas (2010) montre comment les recherches inscrites dans les champs théoriques de l'économie néoclassique et néo marxiste affichent des points de vue variables entre optimisme développementaliste dans les années 1950 et 1960, et pessimisme néo-marxiste au cours des années 1970 et 1980, avant de s'afficher dans une perspective pluraliste au tournant des années 2000. La relation migration et développement est ainsi appréhendée à partir du prisme non seulement des transferts monétaires mais également du capital social des migrants qui leur permet d'avoir de l'influence et d'introduire dans leur milieu d'origine des connaissances, des normes et des nouvelles valeurs.

L'intérêt porté au rôle des migrants dans le développement illustre en fait un changement de perception dans le rapport qu'ils sont censés entretenir avec leur territoire d'origine. D'abord considérés par les Etats comme un secteur parmi les agrégats de l'économie nationale, ils sont devenus ensuite un potentiel humain et financier en circulation entre pays d'origine et pays de destination. Leurs ressources multilocales permettent d'apporter une relative correction aux déséquilibres qui ont été la cause de leur départ (Berriane et Aderghal, 2014). Les transferts de l'épargne, la participation des associations des migrants dans le renouveau de leur territoire d'origine, la valorisation du rôle des migrants entrepreneurs et porteurs d'un capital social sont les éléments de langage utilisés à ce propos.

Les rôles affectés aux transferts monétaires

La relation des transferts monétaires des migrants et le développement est souvent appréhendée à travers l'effet sur la croissance économique globale et sur le niveau de vie des ménages bénéficiaires. Toutes les études soulignent l'importance en volume de ces transferts qui connaissent une progression ascendante, traversée de quelques fluctuations dans le sens de la baisse, en relation avec l'état de santé économique du pays d'accueil, comme ce fut le cas entre 2007 et 2009 (Khachani, 2018). Mais la tendance ne semble pas être affectée par l'effet générationnel et la propension des descendants des premières générations de migrants à couper le lien avec le pays d'origine de leurs parents. Le volume des transferts est ainsi passé de 40.737 MDH en 2005 à 66.123 MDH en 2017, voire environ 100 Milliards de DH en 2021, selon les données de l'Office de Changes, en dépit de la crise du Covid 19. Ce maintien du niveau des transferts continue à être interprété selon la perspective des équilibres macroéconomiques en termes de contribution au PNB et à la croissance. L'opacité demeure toutefois autour des circuits bancaires des capitaux rapatriés sur comment ils sont investis. Pour mieux rentabiliser les fonds issus des transferts des migrants, les organismes bancaires choisissent les régions les plus performantes sur le plan économique, et qui ne sont pas forcément les régions d'origine de la majorité des migrants. Par ailleurs, les conditions d'octroi des crédits aux particuliers sont très contraignantes et disqualifient souvent l'émigré (Berriane et Aderghal, 2010).

Au niveau microéconomique les transferts des migrants sont interprétés à travers leur rôle de filet de sécurité contre la pauvreté et de moyens mis à la disposition des ménages pour une meilleure éducation des enfants et l'amélioration de l'accès aux soins médicaux privés. Or les résultats des enquêtes empiriques incitent à nuancer le propos.

Selon l'enquête HCP (2019), environ 99,8% des ménages en milieu rural vivent avec au moins 2 sources de revenus contre 94% en milieu urbain. Dans cette diversité des sources de revenus, l'émigration n'est pas toujours classée parmi les revenus principaux. A partir des données de l'enquête sur les niveaux de vie réalisée en 1998/99, Teto (2001), montre que les transferts perçus par les ménages pauvres proviennent surtout des transferts des migrants internes, à hauteur de 76,2% contre 36,6% pour les ménages plus aisés. Alors que les transferts des migrants internationaux concernent 13,0% des ménages pauvres et 23,6% des plus aisés. Selon Hamdouch (2008) les dépenses des migrants dédiées à leurs familles proches ne dépassent pas 15,6% de leur épargne.

Enseignement à partir des trois régions

Les enquêtes menées dans le cadre du projet AgruMig montrent que la migration constitue la troisième source de revenus avec 14% de contribution aux revenus des ménages. Elle enregistre un taux de 9,7% dans le Tadla et 4,3% dans la Moulouya-Haut Atlas oriental. Pour 62% des personnes interrogées, l'argent reçu sert à faire face aux dépenses courantes. Alors que pour 9,1% les transferts sont orientés vers l'investissement dans l'exploitation. Les dépenses liées à la scolarité des enfants concernent 5,4% des ménages enquêtés, celles relatives à la santé 4,8%. Et seuls 3,8% des répondants déclarent orienter cet argent vers l'investissement hors exploitation. De même, pour 3,8% des personnes interrogées cet argent couvre des dépenses imprévues causées par des accidents et des affaires judiciaires. (Aderghal et Amzil, 2022).

Dans les trois régions de l'étude, les transferts des migrants sont considérés comme des revenus d'appoint et ne permettent pas d'importants changements dans toutes les exploitations qui les reçoivent. Ils servent à couvrir une partie des dépenses, mais pas suffisamment substantiels ni réguliers pour permettre une sortie de la pauvreté, surtout quand ses causes sont structurelles (Losch et al, 2015 ; Teto, 2001). Quand l'investissement est possible les revenus migratoires deviennent alors un facteur qui consacre les inégalités, et restructure les hiérarchies sociales. Les répondants qui appartiennent à la catégorie des exploitants non confrontés aux problèmes de subsistances, déclarent utiliser les transferts dans des investissements en rapport avec l'exploitation agricole, matériel mécanique, intrants, main d'œuvre salariée, ainsi que dans l'achat des terres, etc. Des postes de dépenses qui selon Lipton (1980, cité par de Haas, 2010) sont classés dans la catégorie des « investissements de consommateurs », dont la portée est limitée en termes de création de capital et d'augmentation de la productivité des terres (Chort et Lambert, 2010).

- Les migrants entrepreneurs

Les études renouvelées sur les questions de l'investissement migrant adoptent un nouveau paradigme du migrant entrepreneur réservé à une nouvelle génération de migrants diplômés nés au Maroc ou en pays d'immigration et imprégnée de

culture d'entreprise. Ce qui n'exclue pas les migrants dont le parcours de vie n'est pas marqué par de longues années passées à l'école et qui sont intéressés par l'investissement rentable dans le domaine agricole. (Khachani, 2018). Dans les 3 régions de nombreux migrants de retour déclarent investir dans l'agriculture en orientant leur exploitation vers des produits de niche, du terroir, ou en associant à l'activité agricole une activité de tourisme rural.

- Les migrants de retour et l'investissement dans l'agriculture

Les observations menées dans les trois régions permettent de constater que l'investissement des migrants de retour dans des entreprises agricoles utilisent des fonds qui ne sont pas toujours issus d'une épargne sur salaire et qui dans de nombreux cas s'appuient sur les subventions du PMV. Dans plusieurs cas aussi le lancement dans un projet agricole relève plus de la réalisation d'un rêve que d'une entreprise qui se fonde sur un choix rationnel.

Des migrants proches du profil de l'entrepreneur d'opportunité (Gea D. M. Wijers, 2019) sont à l'origine de la création de domaines agricoles. Ils mettent en irrigation au goutte à goutte de nouvelles terres aménagées, gagnées sur le *bour* ou sur d'anciens parcours collectifs. Leurs investissements agricoles s'alignent sur les orientations déjà existantes des systèmes agricoles. Il s'agit de la culture du grenadier, de l'agrumiculture et de l'élevage bovin laitier sur la rive droite de l'Oum er Rbia à la périphérie du périmètre irrigué de Tadla (commune de Oulad Abdellah et Oulad Youssef) ; des plantations de pommier dans le bassin de la Haute Moulouya, et du palmier dattier à Figuig. Ces migrants de retour investisseurs sont de véritables entrepreneurs qui associent à l'agriculture d'autres activités commerciales et de travaux publics. Leur vie est partagée entre la résidence en ville et le domaine. Leurs liens avec la communauté d'origine sont entretenus à travers des actions philanthropiques qu'ils mènent envers les plus démunis et des soutiens qu'ils apportent aux associations locales.

Les fonds investis sont issus soit d'une activité lucrative du migrant en tant qu'indépendant du commerce transnational, soit d'un capital familial hérité et auquel s'est ajouté le capital épargné par des frères unis et solidaires, les uns migrants, les autres restée au pays. Dans la vallée des Ait Ayach (Haute Moulouya-Haut Atlas oriental), un cas est relevé qui concerne une fratrie de migrants en Espagne qui investissent dans l'achat des terres situées à 50km du village pour créer une exploitation arboricole autonome. Un des frères, le plus jeune, se charge de la prospection des terres à acheter et des travaux de mise en valeur du domaine agricole, en plus de nourrir un projet immobilier de restauration et de station service dans le centre de sa localité.

Parmi ces migrants entrepreneurs certains se sont appuyés dans leur investissement sur les subventions du plan Maroc Vert. C'est le cas d'un migrant de retour dans la commune de Tagzirt, piémont de Béni Mellal, ancien artisan du bâtiment à Gênes en Italie. Il présente l'exemple de l'investisseur initié aux rouages de l'administration, bien informé, et qui agit par opportunisme pour capter les subventions de l'Etat. A son retour au début des années 2000, il a d'abord investi dans le bâtiment et les carrières. Des problèmes avec l'administration l'ont poussé à abandonner l'entreprise, et il s'est intéressé à l'investissement dans l'agriculture. Il mobilise ses fonds pour acheter des terres et étendre et agrandir son domaine

agricole sur un terroir articulé entre montagne, piémont et plaine. Pour saisir l'opportunité des subventions de l'Etat, il plante des caroubiers, des oliviers, adopte l'irrigation au goutte à goutte et pratique l'élevage laitier. Soit un système de culture conforme aux orientations du PMV dans la région.

Ce sont là des migrants dont le profil se rapproche de l'entrepreneur d'opportunité même si on considère que leur capacité à créer des emplois reste faible et leurs projets manquent d'innovation.

- Investissement agricole par nécessité et recherche d'un style de vie néorural

Dans l'Oasis de Figuig, les migrants qui retournent appartiennent à deux générations. Ceux d'une première génération de retraités s'installent dans le centre de Figuig où ils construisent une maison, s'adonnent à l'agriculture sur les terres familiales, comme manière de se réapproprier les lieux et de s'intégrer dans la communauté de leur *qsar* (village).

D'autres plus jeunes, même s'ils sont aussi des retraités, appartiennent à une deuxième génération de ceux qui ont rejoint leur père après une jeunesse passée à Figuig. Ils reviennent mais préfèrent investir dans des domaines agricoles en dehors de la palmeraie. Les cas rencontrés justifient leur choix par les conflits autour du foncier familial. Dans la création de leur domaine, ils font appel à leurs ressources propres et cherchent à être novateurs en termes des techniques de culture sans s'éloigner de la tradition du palmier dattier. Ils associent en fait leurs savoirs agricoles de jeunesse, acquis quand ils participaient au travail agricole en l'absence de leur père migrant, aux connaissances apprises au cours de leur propre expérience migratoire. Mais leur objectif de création du domaine agricole répond plus à un besoin de consécration d'un rêve nourri de retourner au pays et de mener un style de vie qui les satisfait. Ils ont tous en tête le mouvement des néo-ruraux en France. C'est une catégorie de migrants de retour qui vivent un relatif isolement par rapport à la communauté d'origine dans l'oasis, et qui cherchent à nouer du lien social avec les autres migrants de l'intérieur, à la retraite, ou des locaux qui s'installent aussi sur des terres acquises par achat en dehors de l'oasis.

Les cas que nous venons de citer témoignent de la dispersion des migrants de retour qui se disent entrepreneurs. Ils n'arrivent pas encore à constituer des collectifs organisés et la taille de leurs investissements ne permet pas à leurs entreprises d'engendrer sur le plan local des effets multiplicateurs notables au niveau économique et social. L'on peut même se poser la question sur la durabilité des domaines agricoles créés, si on prend en compte les pressions qui s'exercent sur les ressources en eau, la salinité qui affecte certains sols, et les problèmes de commercialisation qui pèsent sur la valeur des produits.

3. Le lien migration et développement : Vers la gouvernance par les dispositifs.

Dispositifs du développement agricole et rural du Plan Maroc Vert, l'intégration indirect des migrants.

Le Plan Maroc Vert s'inscrit dans une politique publique agricole entamée depuis 2008 et qui s'articule autour de deux piliers. Le premier concerne le secteur agricole

moderne qui pour devenir plus compétitif exige d'importantes réformes au niveau de la structure agraire et une véritable ouverture à l'investissement national et étranger. Le deuxième cherche à moderniser la petite agriculture paysanne en la rendant, là aussi, plus ouverte aux marchés et en proposant un modèle qui, sans sortir du conventionnel, s'inscrit dans une démarche de qualité à travers la promotion et la labellisation des produits de terroir. Mais ce qui est intéressant dans ce deuxième objectif, c'est d'avoir en perspective le développement d'une économie sociale et solidaire à travers la promotion des activités génératrices de revenus et l'intégration des producteurs dans des filières à travers leur organisation en associations et en coopératives. C'est un programme qui tout en étant sectoriel, trouve des déclinaisons au niveau des régions à travers les Plans agricoles régionaux (PAR). Ces dispositifs ne distinguent pas les migrants en tant que catégorie spécifique, mais considérés comme des citoyens qui peuvent avoir accès aux avantages des subventions accordées aux exploitations familiales ou postuler pour des projets de partenariats publics privés. Le plan ne nomme pas directement les migrants, mais ne les exclue pas des appuis mis en place pour stimuler l'investissement agricole.

Il est certain que ces dispositifs ont été derrière le déclenchement d'un processus de changement social et économique dans les campagnes, même les plus reculées. D'un côté, l'extension de l'investissement capitaliste et l'ouverture de nouveaux espaces à l'agriculture commerciale a des effets induits en matière d'opportunités de travail, même si les salaires et les conditions sociales ne respectent pas les normes, et de développement de nouvelles activités, surtout dans les centres ruraux les plus proches. De l'autre, on relève dans les régions rurales les signaux d'un changement culturel qui va dans le sens d'une prise de conscience de l'importance des organisations associatives et coopératives, et la tendance à adopter des innovations dans le système de production pour rendre plus rentable l'activité agricole (Aderghal et al., 2019; Aderghal, 2020). Des changements aussi qui entraînent le décrochage de nombreux petits exploitants et des sans terres dont la vulnérabilité a augmenté du fait même de ces dynamiques qui ont rendu plus ardue la compétition autour des ressources dans un contexte où la communauté en tant qu'institution n'est plus agissante comme avant. Les actions mises en place dans ces dispositifs sont des facteurs qui peuvent influencer la décision des migrants ou donner des solutions pour la réinsertion socioéconomique des migrants de retour. Ils peuvent agir aussi sur le changement du rapport à l'émigration et au travail agricole, à travers les programmes de soutien destinés aux jeunes en termes de formation et de subventions des projets. A ce niveau les dispositifs du Plan Maroc Vert se croisent avec ceux, par exemple, du programme « Mourafaka », mis en place par l'Office de Développement de la Coopération (ODECO) pour l'accompagnement des coopératives, ou de l'ANAPEC² dont le rôle est d'encadrer aussi la formation pour l'emploi en fonction des besoins du marché, ou encore de la stratégie agricole « Génération Green 2020-2030 » qui ambitionne de faire de l'agriculture marocaine le nouvel eldorado pour les jeunes et la classe moyenne .

C'est donc à la croisée de tous ces dispositifs qui émanent de plusieurs organismes agissant dans le domaine du développement agricole et rural, d'une part, et

² Agence Nationale de Promotion des Emplois et des Compétences

celui des questions de migration et développement, de l'autre, que se joue la problématique de la gouvernance migratoire au niveau régional et local.

Dispositifs et action collective

Les subventions accordées par le PMV ont suscité l'intérêt des migrants pour investir dans l'agriculture en adoptant la technique d'irrigation au goutte à goutte et en procédant à la reconversion des terres céréalières en plantations d'oliviers. Mais c'est le volet organisationnel ayant donné lieu à l'initiation de certaines actions collectives qui retient notre attention:

Le migrant de retour initiateur d'un projet collectif dans la région de Tagzirt (Dir de Béni Mellal).

De retour dans le douar, il nourrit l'ambition de créer un projet agricole collectif en cherchant à mutualiser les moyens avec ses voisins et optimiser l'investissement subventionné par l'Etat pour installer un réseau d'irrigation au goutte à goutte collectif, créer un domaine en fusionnant les micro parcelles des paysans et procéder à la plantation des oliviers. Les micro exploitations paysannes sont censées constituer un domaine agricole viable géré collectivement par le groupement d'agriculteurs constitué à cette fin. Une démarche aux allures révolutionnaires commentent certains, qui n'a pas abouti, à cause de la résistance des fellahs. En fait le projet collectif proposé par le migrant de retour s'inscrit dans le programme retenu par le Plan Agricole Régionale de la Région Béni Mellal-Khénifra. Sa non réussite fait suite à l'échec d'un autre projet de même type dont le financement était porté par une ONG autrichienne. La résistance des exploitants est expliquée par leur attachement aux pratiques coutumières dans la gestion des terres et de l'eau. Ils expriment aussi une crainte de perdre leur droit d'eau et de se mettre à pratiquer une technique qu'ils ne maîtrisent pas.

Ingénierie sociale et développement du pommier

La région de la Haute Moulouya et Haut Atlas oriental, n'est pas reconnue par l'importance du fait migratoire international. Les dispositifs de développement agricole et rural du PMV se sont orientés vers le développement du pommier en mettant en place des instruments d'organisations des producteurs. Il s'agit de la création d'un groupement de producteurs associés à un agrégateur, et des coopératives censées aussi s'agréger dans un Groupement d'Intérêt Economique (GIE). L'agrégation concerne un domaine de 1900 ha destinés à la production de la pomme. Le domaine est constitué par les terres de l'agrégateur, 400 ha dont 62 ha plantés, et celles de 224 exploitants agrégés, soit 1500 ha dont 440 ha de plantations dispersés entre 3 localités, Ait Ayach, Boumia et Midelt. Mais il semble que l'agrégation n'a pas fonctionné longtemps alors qu'elle a bénéficié des financements du PMV pour la plantation des arbres fruitiers et l'installation d'un entrepôt frigorifique. L'expérience n'a pas réussi à cause des conflits qui ont opposé l'agrégateur qui agissait en patron d'entreprise aux petits exploitants assimilés à des salariés. Les travaux de plantation du pommier n'ont pas été réalisés et l'entrepôt frigorifique continue à être exploité par l'agrégateur.

Dans le cas de la coopérative, il s'agit d'un groupement de 120 paysans issus de plusieurs douars (villages) installés sur 200 ha des terres collectives dont ils

sont les ayant-droit. La plantation du domaine et les équipements d'irrigation sont financés par l'Etat qui, à travers les services de l'ONCA³, assure l'encadrement des agriculteurs et les assiste dans leur reconversion du système céréaliculture élevage à un système qui intègre l'arboriculture.

Les interventions par l'agrégation et la création de la coopérative arboricole sur des terres collectives, ou encore le soutien des exploitations agricoles familiales qui se reconvertissent dans l'arboriculture ou le maraichage sont présentés comme des solutions aux problèmes structurels de l'agriculture dans la région : sécurisation du foncier, maîtrise du système technique des cultures fruitières et surtout l'amélioration des revenus et des savoir-faire techniques des agriculteurs. La transformation du système agricole est supposée aussi avoir un effet sur la migration. Les offres d'emploi dans les plantations des pommiers sont censées limiter les départs voire rendre la région attractive pour des migrants issus d'autres régions. Mais ce qui est constaté et ce qui ressort des entretiens, c'est que le fait migratoire dans la région en rapport avec la dynamique agraire en cours prend d'autres formes qui reflètent la tendance chez les jeunes scolarisés à aspirer à une émigration moins *prolétaire* dans les villes littorales du nord et du sud voire à l'étranger. Des jeunes issus des familles d'exploitants pratiquant l'arboriculture fruitière, ayant suivi des formations professionnelles et techniques nourrissent aussi l'espoir de faire partie des contingents recrutés par les entreprises internationales installées dans les zones franches et industrielles de Tanger ou de Kénitra. Une étape peut-être vers une aventure migratoire plus lointaine.

La diaspora et le Projet Valorisation du patrimoine naturel et hydraulique de la palmeraie de Figuig

L'oasis de Figuig fait partie de la Région de l'Oriental, caractérisée par une forte émigration nationale et internationale. Depuis la fermeture de la frontière avec l'Algérie, les populations se sont trouvées privées des avantages de la mobilité transfrontalière. Dans un environnement aride, l'oasis avec ses différentes palmeraies et qsours est engagée dans une dynamique de développement qu'impulsent des associations locales et des associations de la diaspora de Figuig, surtout installées en France. Son territoire accueille plusieurs initiatives et des projets qui articulent le développement autour de la question migratoire. Cette présence des associations locales et des migrants à travers les projets permet au territoire de tirer un avantage des opportunités d'investissement offertes par le Plan Maroc Vert. L'oasis est dans le prolongement de l'écosystème dattier des oasis du Tafilalet et du Draa, et la datte un produit de terroir labellisé qui la rend attractive pour les investisseurs marocains émigrés et non émigrés. Mais l'oasis est un territoire qui, compte tenu de son excentricité géographique, aux confins de deux grandes régions institutionnelles, l'Oriental et Draa Tafilalet, à l'extrême Sud-Est du pays, souffre d'un sous développement en termes d'équipement, des infrastructures et des services de base. Une situation qui justifie l'appui des migrants de la diaspora pour combler le déficit de l'action publique, et une manière d'exprimer leur attachement à leur communauté d'origine. Cette présence des associations de la diaspora fait que Figuig dans la région de l'Oriental est intégrée aux dynamiques enclenchées par les dispositifs mis en place par différents

³ Office National du Conseil Agricole

organismes internationaux, OIM, PNUD, USAID, dont la dimension migration et développement est prise en compte et sur lesquels s'agrègent des projets sectoriels qui relèvent de l'action publique⁴.

La mise en œuvre du projet est cédée à 3 associations locales qui appartiennent à différents qsar, l'Association Alomostakbal pour le Développement- qsar Lamaiz, l'Association Badr pour le Développement Agricole- qsar Zenaga, l'Association Amal Alwaha-Berkoukes, et la Cooperative ifassen- hay Baghdad, en partenariat avec 2 associations de migrants en France, le réseau Immigration-Développement-Démocratie (IDD) et l'Association Socio-culturelle Zenaga en France.

Le projet a pour objectif d'équiper l'espace agricole de l'ancienne palmeraie avec un système d'irrigation au goutte à goutte, et de l'étendre sur une superficie supplémentaire de 200 ha. Il s'agit aussi d'améliorer les systèmes techniques de production, avec en perspective l'installation d'un entrepôt frigorifique et la création d'un espace d'animation et de formation au niveau de la palmeraie.

Ce projet se superpose à un autre projet, « Investissements et transfert de savoir-faire des migrants pour la relance de la polyculture dans l'Oasis de Figuig », en rapport avec le dispositif de l'OIM « Retour temporaire des ressortissants qualifiés (TRQN III) ». Ce projet implique la participation de la Diaspora, à travers la Fédération des Associations des Amis de Figuig en France, en partenariat avec l'Association des coopératives de Figuig (ACAF). Ce projet, contrairement au premier, ne se limite pas au volet technique et économique de la productivité. Ses objectifs sont multiples :

- le développement durable à travers la sauvegarde de la biodiversité et des ressources naturelles de l'oasis, la valorisation des produits de terroir et l'orientation vers des activités éco touristiques ;
- l'organisation et l'encadrement des producteurs par la création des structures coopératives dédiées aussi aux femmes ;
- la formation, par le renforcement des capacités des agriculteurs pour accéder aux innovations de l'agriculture durable.

Ces deux projets renseignent bien sur une situation de convergence de deux interventions avec des perspectives de développement de la palmeraie qui s'opposent.

Nous remarquons que les deux projets associent des émigrés, pas seulement dans le cadre des associations de la diaspora, mais aussi à titre individuel en tant qu'investisseurs qui réhabilitent des parcelles et des palmiers de la propriété familiale, ou qui acquièrent de nouvelles propriétés. Ce sont des projets où une certaine synergie est prise en compte entre plan de développement agricole et action d'organisation des migrants.

Au delà de l'intervention dans le domaine agricole, en initiant ces projets, les migrants de la diaspora cherchent à se faire une situation sur la scène locale. Leur

⁴ Le projet s'inscrit dans le programme Objectifs du Millénaire pour le Développement, qui associe l'USAID, l'Union Européenne, le Fonds DELIO, le Plan Maroc Vert et le Fonds de Développement Agricole.

objectif est aussi d'avoir la reconnaissance des autres acteurs et d'inciter le conseil municipal à intégrer leurs initiatives dans l'agenda du développement local.

Nous estimons que les projets de développement auxquels participent les migrants à travers les associations diasporiques ou en tant qu'entrepreneurs, sont des catalyseurs du changement des pratiques et d'instauration de nouveaux rapports à la terre et au travail agricole. En théorie, l'implication des associations locales et des coopératives suppose le dépassement de l'isolement dans lequel vivaient les exploitants et leur marginalisation par rapport à la prise de décision au niveau local. Ils permettent aussi un transfert des savoir-faire et l'ouverture des producteurs sur le marché, en plus d'une tendance à l'autonomisation des femmes et des jeunes.

Mais si c'est là le discours à travers lequel les uns et les autres essaient de présenter ce type de projets, au regard de la réalité on se rend compte que non seulement les associations locales vivent un certain repli et n'expriment plus le même enthousiasme pour ce type de projets, mais aussi le GIE censé fédérer les coopératives n'est pas encore fonctionnel. Les clivages identitaires entre les associations empêchent la maturation d'une action collective qui aurait pour finalité le développement du territoire de Figuig, et pas seulement des sections de terroirs relevant de chacun des 7 qsans qui constituent la palmeraie. De l'avis de nombreux exploitants ces projets n'ont pas intégré tous les paysans et leur effet en termes de rentabilité agricole n'est pas vérifié. Ils ont au contraire attisé certains conflits autour des terres familiales en indivision entraînant leur abandon par des familles dont les enfants sont aussi tentés par l'émigration.

Les dispositifs de la gouvernance migratoire à l'échelle régionale

La régionalisation avancée, est considérée comme un choix stratégique pour assurer une territorialisation des politiques publiques et une meilleure convergence des acteurs locaux et régionaux. Le but serait d'assurer un meilleur développement et lutter contre les disparités territoriales et les inégalités sociales. La loi permet au conseil de région une autonomie pour développer une vision propre en prenant en considération les orientations des politiques publiques de l'Etat, de la planifier et l'exécuter à travers le Plan de Développement Régional (PDR). Dans ces plans les acteurs régionaux sont appelés à intégrer dans leur réflexion stratégique la question de la gouvernance migratoire.

Depuis novembre 2020, les deux régions Béni Mellal-Khénifra et l'Oriental avec la Région Sous-Massa sont engagées dans le programme « *Déploiement des politiques migratoires au niveau régional* »- DEPOMI-Maroc, financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Enabel - Agence belge de développement.

La spécificité de ce projet étalé sur 3 ans (de novembre 2020 à février 2023), c'est de s'inscrire d'abord dans une perspective de Recherche Action, pilotée par le Laboratoire Population Environnement Développement (LPED) de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et par le Centre d'études de l'Ethnicité et des Migrations (CEDEM) de l'Université de Liège en partenariat avec l'Université Sultan My Slimane de Béni Mellal. La Recherche-Action est essentielle dans le projet, dans la mesure où elle va aboutir à la production d'une connaissance sur les mécanismes de gouvernance à travers lesquels serait envisagée l'intégration des ressortissants des pays tiers et des Marocains de l'étranger de retour au pays. C'est

sur la base de cette connaissance que sera conçue la mise en œuvre appropriée des activités du projet DEPOMI pour appuyer les acteurs institutionnels et de la société civile dans l'élaboration de politiques mieux adaptées aux besoins des deux catégories de migrants..

Nous considérons que les objectifs retenus par DEPOMI, sont les mêmes que ceux retenus par un autre programme en cours dans la même région « *Renforcement des collectivités territoriales marocaines dans l'amélioration des structures d'accueil des migrants* » (RECOSA5). Un programme financé par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), en partenariat avec le Ministère délégué auprès du Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'étranger, Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger. Mis en œuvre par la GIZ le projet a pour objectif en plus de soutenir les projets des migrants et demandeurs d'asile, d'appuyer la coordination institutionnelle entre les différents acteurs ; le renforcement des compétences des acteurs clés, leur mise en réseau et l'appui des mécanismes de concertation.

Cette coprésence des mêmes programmes avec des objectifs similaires est aussi relevée dans l'Oriental. Le programme DEPOMI y est mené en parallèle avec le programme régional des initiatives de la migration au Maroc (PRIM4), financé par l'Agence française de développement (AFD) et mis en œuvre par Expertise France (EF), et qui a pour objectif aussi d'accompagner la régionalisation de la politique migratoire au Maroc dans les régions de l'Oriental et du Souss-Massa.

Ces programmes sont portés par des initiatives d'organismes internationaux, notamment de l'Union Européenne qui déclinent des orientations des politiques migratoires européennes, et nationales propres à chaque pays de destination des migrants marocains et issus des autres pays d'Afrique.

Dans cette perspective les instances marocaines de gouvernance des migrations, notamment le Ministère chargé des MRE, à travers la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA) et la Stratégie Nationale en faveur des Marocains résidant à l'étranger (SNMRE), partagent ces initiatives avec le soucis, toutefois, d'exercer à leur propos une gouvernance adaptée au contexte marocain, national et régional.

Il est vrais qu'il est long le processus de mise en place d'une culture de la gouvernance en mesure d'affaiblir la pesanteur de la bureaucratie des institutions publiques, technocratiques et représentatives. Ces programmes qui se déploient de façon simultanée, ou selon une succession dans le temps, peuvent aller dans le sens du développement de cette culture. Pour un acteur impliqué dans ces programmes, ayant bien voulu répondre favorablement à notre demande d'entretien « *les expériences en cours dans les deux régions de l'Oriental et de Béni Mellal-Khénifra, ne répondent pas aux exigences normatives des dispositifs de gouvernance migratoire. il y a des associations qui sont actives pour les immigrés, il y a des associations de diasporas, il y a l'implication des collectivités territoriales, il y a des agences de coopération qui travaillent, il y a des fonds, etc. Mais il n'y a pas de gouvernance. Pour le moment on peut à la rigueur parler d'un écosystème de la migration et pas d'une véritable gouvernance. Celle-ci*

c'est une thématique qui s'installe doucement dans le débat public et le débat territorial »⁵.

Conclusion

Le traitement de la question du lien entre migration et développement à travers le transfert des capitaux vers les pays du départ a montré ses limites. Non seulement le développement basé sur un transfert des capitaux et des savoir-faire du nord au sud n'a pas permis la régression des inégalités entre pays, mais a exacerbé au lieu de la diminuer la propension à l'émigration chez de larges couches de la société. Mais l'émigration est devenue sélective, et les plus pauvres en sont exclus, car nourrir un projet migratoire nécessite plus de moyens financiers et cognitifs, et plus que jamais doit se baser sur les réseaux familiaux et de proximité culturelle. En focalisant son intérêt sur la réponse au manque de capitaux d'un côté, et au déficit de main d'œuvre de l'autre, les politiques migratoires dans leur lien avec le développement ont instrumentalisé la migration sans donner aux migrants les moyens d'un ancrage politique au niveau des territoires où ils cherchent à s'investir.

Les controverses liées à cette faible présence des migrants sur la scène des politiques locales et régionales pousse à une reconsidération de leur rôle dans les dispositifs de développement à portée territoriale. A travers les initiatives de l'OIM (« Initiative conjointe pour le développement et la Migration » (ICMD) et INDIMAJ 1 et 2), ou de l'Union européenne, DEPOMI et PRIM 4, les décideurs cherchent à resituer la migration au centre des dispositifs de développement territorial, régional et local. En principe, les associations de migrants sont considérées, au même titre que les conseils élus, les services déconcentrés et la société civile des acteurs associés à la gouvernance du développement en relation avec la problématique migratoire. En théorie la conception de cette architecture de la gouvernance au niveau régional et local semble idéale. Mais comme c'est la migration qui est placée au centre des dispositifs l'on se demande si les migrants groupés dans différentes catégories sont en mesure d'imposer leur légitimité et leurs points de vue sur des décisions qui les concernent en premier lieu. En d'autres termes, est ce que les migrants ont la capacité de faire passer leurs projets sans avoir à affronter l'opposition des acteurs qui possèdent le droit de véto et le pouvoir d'influencer directement la décision, en l'occurrence, le Ministère Chargé des MRE, l'OIM et le Conseil de la Région ? Le dispositif devient ainsi un lieu de production de « relations sociales de pouvoir » (Ahouga et Kunz, 2017).

Par ailleurs, malgré les processus de décentralisation/déconcentration engagés dans le cadre de la régionalisation avancée, les pratiques de gouvernance sont encore soumises aux contraintes qu'impose le mode de gouvernement du pays, marqué par un degré élevé de centralisation et où les départements ministériels fonctionnent selon des normes qui laissent peu de place aux synergies et aux visions concertées autour des politiques et programmes proposés. La littérature produite sur les politiques publiques montre que même si l'Etat occupe une position dominante et son action est déterminante, il n'en demeure pas moins qu'au niveau de l'application, les relais ne fonctionnent pas de façon optimale et ne donnent pas toute leur cohérence à ces politiques sur le terrain. C'est un

⁵ Propos recueillis par Mme Hanane El Baraka, doctorante Université Sultan My Slimane Béni Mellal

mode de gouvernement qui tout en imposant la norme, fait appel aux bricolages institutionnels qui lui permettent d'improviser les solutions, de désamorcer les tensions et d'appliquer un gouvernement par délégation mélangeant management autoritaire et gouvernance participative (Hibou et Bono, 2016 ; Hibou et Tozy, 2020). L'on peut donc se demander si les migrations dans leur rapport au développement constituent un enjeu stratégique majeur sur le plan interne pour susciter une action publique structurelle qui ne se limite pas à un simple affichage médiatique.

Bibliographie

- Aboulaaz A., (2001), Impact de l'immigration internationales sur l'espace rural de Tadla, Doctorat d'Etat, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines - Université Mohammed V de Rabat,-379p (en arabe).
- Aderghal M., (2014), « Discours, images et opinions sur l'émigration au Maroc ». Les Marocains de l'Extérieur, 2013. Pub. de la Fondation Hassan II pour les Marocains Résidents à l'Etranger, pp : 139-158.
- Aderghal M. et al., (2019), L'émergence des spécificités locales dans les arrière-pays méditerranéens, Les Impromptus du LPED, 5, 393p.
- Aderghal M., (2020), « Montagnes, territoires en recomposition et offre publique de développement », in. M. Berriane (coord.) Savoir et patrimoines locaux. Des atouts pour le développement des arrière-pays au Maroc Hassan II Académie Press octobre 2020, pp : 95-123.
- Aderghal M. et Amzil L., (2022), agriculture & migration, case study in Morocco, WP 2. Projet H2020, AgruMig, « Migration governance and agricultural & rural change in 'home' communities: comparative experience from Europe, Asia and Africa », rapport (non publié), 103p.
- Ahouga Y., Kunz R., (2017), « « Gendarme de l'Europe » ou « chef de file » ? Le Maroc dans le dispositif régulateur des migrations euro-méditerranéennes », Critique internationale 2017/1 (N° 74), pages 95 à 115
- Arab, Ch., (2009), *Les Aït Ayad : la circulation migratoire des Marocains entre la France, l'Espagne et l'Italie*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 358 p.
- Bencherifa A., et Popp H., (1992), L'oasis de Figuig. Persistance et changement ». PUB de la FLSH et Universitas Pataviensis, 109p
- Berriane M. et Hnaka A. (2002), « Les entrepreneurs migrants au Maroc », in. J. Cesari (coord.), La Méditerranée des réseaux. Marchands, entrepreneurs et migrants entre l'Europe et le Maghreb Université de Provence, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, 293 p.
- Berriane M. et Aderghal M., (2010), Migration et développement : Etude de faisabilité pour l'adaptation du programme mexicain 3 pour 1 au cas du Maroc.
<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr>
- Berriane M. et Aderghal M., (2011), « Territorios y entornos sociales de la emigración en Marruecos », in A. Cohen y M. Berriane, (dir.) De Marruecos a Andalucía: Migracion y espacio social. Edition : Editorial Universidad de Granada, Campus Universitario de Cartuja - Granada
- Berriane M. et Aderghal M., (2014), « Etat de la Recherche sur les migrations marocaines ». Les Marocains de l'Extérieur 2013, pub. Fondation Hassan II pour les Marocains Résident à l'Etranger, pp. 23-60
- Berriane M., (ss. la dir.), 2018, Marocains de l'Extérieur-2017. Pub de la Fondation Hassan II pour les Marocains Résident à l'Etranger, Rabat, 719p.

- Bouraqe T., (2015), « Expropriations. Un barrage menace les habitants de Tizinou », Magazine TelQuel du 1er juillet 2015
- Braunsdorf, F., (ed.), (2017), Les causes des migrations dues aux politiques « Made in Europe ». Politiques européennes et corrélations avec les migrations. Friedrich Ebert Stiftung, Analyse politique Internationale, 46p.
- Chatri A., (ed.), (2019), Ouverture productivité et croissance au Maroc. Laboratoire d'Économie Appliquée, Policy Center for the New South & CNRST, 315p.
- Chauffour J.P., (2017), Le Maroc à l'horizon 2040 Investir dans le capital immatériel pour accélérer l'émergence économique, World Bank Publications, 402p.
- Chort I. et Lambert S., (2010), « Remises migratoires et redistributivité », in. Regards croisés sur l'économie, La Découverte, 2010/2 n° 8, pp. 128-137.
- Clément J.F., (1995), « Les effets sociaux du programme d'ajustement structurel marocain ». In: Politique étrangère, n°4 - 1995 - 60^eannée. pp. 1003-1013 (https://www.persee.fr/doc/polit_0032-342x_1995_num_60_4_4476)
- Dali A., Ichnach H., (2018), La question des inégalités sociales : Clés de compréhension, enjeux et réponses de politiques publiques. DEPF-Etudes, Ministère de l'économie et des finances, Royaume du Maroc, 38p.
- David A. et Nilsson B., (2021). « Migration and rural development in NENA countries, » Region et Développement, LEAD, Université du Sud - Toulon Var, vol. 53, pp. 147-165.
- de Haas H., (2010), « Migration and Development : A theoretical Perspective », International Migration Review, volume 44/1, pp. 227-264 (<https://doi.org/10.1111/j.1747-7379.2009.00804.x>)
- de Haas H., (2014), « Un siècle de migrations marocaines : transformations, transitions et perspectives d'avenir », in Marocains de l'extérieur – 2013, Publications de la Fondation Hassan II pour les Marocains résident à l'étranger, pp. 61-72
- Despois J. et Reynal R., (1968), L'Afrique du Nord-Ouest, Paris, Payot, 570p.
- El Aoufi N. et Hanchan S., (2016), Les inégalités réelles au Maroc. Une introduction. Economie critique, ouvrage publié avec le concours de l'Académie du Royaume du Maroc, 339p.
- Fargues, F., Rango M., Börgnas E. et Schöfberger I. (dir. publ.), (2021), Migration en Afrique de l'Ouest et du Nord et à travers la Méditerranée. Organisation internationale pour les migrations (OIM). Genève.
- Guibert, F. et Giordano T., (2006), Migrations internationales et développement : un tournant ? Institut du développement durable et des relations internationales, Synthèse n° 02/2006 | Gouvernance Mondiale, 4 p.
- Hamdouch B. (dir.), (2008), Marocains Résidant à l'Etranger L'utilisation des Transferts *Résultats d'enquête*. Observatoire de la Communauté Marocaine Résidant à l'Etranger FH2ME. 160p
- Haut Commissariat au Plan., (2022), Comptes régionaux et dépenses de consommation finale des ménages. 2020 base 2014. <https://www.hcp.ma>
- Hibou B. et Bono I.(ss. la dir.), (2016), le gouvernement du social au Maroc, Paris, Eds. Karthala, 362p.
- Hibou B et Tozy M., (2020), Tisser le temps politique au Maroc. Imaginaire de l'Etat à l'âge néolibéral, Karthala, Paris, 656 p.
- Institut Royal des Etudes Stratégiques, (2020), Evolution du positionnement international du Maroc , 184p.
- Khachani M., (2018), La question migratoire au Maroc, ouvrage publié avec le concours du Ministère chargé des MRE.

- Losch B, Fréguin-G. S, White E. Th., (2013), Transformations rurales et développement Les défis du changement structurel dans un monde globalisé. AFD-BM. Coll. L'Afrique en Développement.
- Madani T. (2006), « Le partage de l'eau dans l'oasis de Figuig (Maroc oriental) », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 36-2 | 2006, 61-81
- Mari F.J., (2017), « Politique de la pêche, politique agricole et politique économique : comment l'Union européenne accroît la faim et la pauvreté en Afrique », in : Felix Braunsdorf (ed.) *Les causes des migrations dues aux politiques « Made in Europe ». Politiques européennes et corrélations avec les migrations*. Friedrich Ebert Stiftung. Analyse politique Internationale, pp. 29-34
- Monsutti A., (2008), « Migration et développement : une histoire de brouilles et de retrouvailles », *Annuaire suisse de politique de développement*, mis en ligne le 01 avril 2010, consulté le 08 aout 2021. URL : <http://journals.openedition.org/aspd/162> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/aspd.162>
- Obenland W., (2017) « L'influence de l'Europe sur les inégalités dans le monde », in : Felix Braunsdorf (ed.) *Les causes des migrations dues aux politiques « Made in Europe ». Politiques européennes et corrélations avec les migrations*. Friedrich Ebert Stiftung. Analyse politique Internationale, pp. 19-23.
- OCDE. (2017), *Talents à l'étranger : Une revue des émigrés marocains*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264264304-fr>.
- OXFAM (2019), Un Maroc égalitaire une taxation juste, Maroc, rapport 51p.
- Peraldi M. (dir.), (2002), *La fin des norias. Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Maisonneuve et Larose, Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, Paris, 2002, 495 p
- Piche V., Gregory J.W., Desrosieres D., (1981), « Migration et sous développement en Haute Volta : essai de typologie », *Cahier Québécois de Démographie*, vol. 10, n°1, pp. 87-120.
- Portes A, Guarnizo Luis E. et Landolt P., (2002), Les entrepreneurs transnationaux : une forme alternative d'adaptation économique des immigrants, in M. Peraldi Éd., *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Paris, Maisonneuve et Larose - Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme
- Rapoport H., (2017), « Migration et développement : les externalités de la diaspora », in. *Revue d'économie du développement* 2017/1 (Vol. 25) : 31- 61
- Royaume du Maroc, (2009), *Etude sur la contribution des Marocains Résidant à l'Etranger au développement économique et social du Maroc*. (Ministère Chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'Etranger), 144p.
- Teto A., (2001), Contribution des transferts a la solidarité sociale et familiale a la consolidation des filets de sécurités et de protection contre la pauvreté: cas du Maroc. Economic Research Forum for the Arab Countries, Iran and Turkey.
- Troin J-F. (ss. dir.), (2002), *Maroc. Région, pays, territoires*. Tarik et Maisonneuve et Larose, Paris, 502 p
- Vignolles B., (2010), « Commerce international et migrations », in. *Regards croisés sur l'économie*, La Découverte, 2010/2 n° 8 :180-182 (article en ligne : <https://www.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2010-2-page-180.htm>)
- Wihtol de Wenden C., (2010), « La géographie des migrations contemporaines, » in *Regards croisés sur l'économie*, 2010/2 (n° 8), La Découverte, pp. 49 à 57 (Article disponible en ligne à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2010-2-page-49.htm>)

- Yang D., (2017), « Des politiques migratoires pour promouvoir le développement », in. Revue d'économie du développement 2017/1 Vol. 25 : pp.75 à 95, (article en ligne <https://www.cairn.info/revue-d-economie-du-developpement-2017-1-page-75.htm>).
- Zimmermann K.F., (2017), « La migration en faveur du développement : des défis aux opportunités, » Revue d'économie du développement, De Boeck Université, vol. 25(1), pages 13-30